

Décision dans la procédure d'opposition n° 6646

Opposante Vitality Foodservice, Inc. 400 N. Tampa Street Tampa (FL 33602) USA représenté par Kirker & Cie, Conseils en Marques SA, 122, rue de Genève, 1226 Genève-Thônex, marque suisse n° 377 837 «VITALITY» contre *Défenderesse Bonvita GmbH*, Bochumer Strasse 3, D-57234 Winsdorf (pas de représentation), marque internationale n° 801 853 «BONVITALity» (fig.).

Le 3 mai 2004, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé ce qui suit:

1. La défenderesse est exclue de la procédure.
2. L'opposition n° 6646 contre la marque internationale n° 801 853 «BONVITALity» (fig.) est rejetée.
3. La taxe de 800 francs reste acquise à l'Institut.
4. Aucun dépens ne sont alloués aux parties.
5. La marque internationale n° 801 853 «BONVITALity» (fig.) sera admise à la protection en Suisse quand la présente décision sera entrée en vigueur.
6. La présente décision est notifiée aux parties, par publication dans la Feuille fédérale pour la partie défenderesse.

Voies de droit:

La présente décision peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours à dater de sa notification, devant la Commission de recours en matière de propriété intellectuelle, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne. Les mémoires de recours doivent être présentés en trois exemplaires. Une copie de la présente décision est à joindre aux mémoires de recours.

3 mai 2004

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle:
Division des marques

Décision dans la procédure d'opposition n° 6646

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2004
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	18
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	11.05.2004
Date	
Data	
Seite	2088-2088
Page	
Pagina	
Ref. No	10 137 610

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.